Parlons Vélo! Municipales 2020 Cognac (16100)

Premier tour

- le 22/02/2020 -

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

La compétence mobilité est une compétence communautaire. Nous travaillerons avec l'Agglomération pour la mise en place du réseau cyclable sur la commune de Cognac afin de répondre aux attentes des usagers. Nous travaillerons sur un plan vélo (dans notre projet).

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Plan vélo déjà proposé en 2014 et réaffirmé pour 2020

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Je m'engage en m'appuyant sur les expertises des membres de Vélod'Vie dont je suis membre. Le plan vélo est aussi de la compétence de l'agglomération Grand Cognac avec qui nous travaillerons.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Sous l'autorité de l'adjoint au domaine public, nous nommerons un conseiller délégué à la place du vélo sur la commune qui aura pour mission de travailler en lien avec l'agglomération sur les déplacements et donc le réseau cyclable communale mais sa mission sera également de travailler sur l'implantation de mobilier vélo (boxs, borne de réparation, plan, communication,...) et de surtout de travailler sur le plan vélo. Michael Vivier sera l'élu.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

L'adjoint à la voirie aura cette responsabilité et la population sera consultée dans le cadre des Conseils citoyens

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Dans l'équipe nous aurons deux personnes qui porteront ce plan vélo.

Le comité comprendra l'association Vélod'vie et les services techniques

Action n°3

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Les Services Techniques de la ville de Cognac seront associés comme c'est le cas depuis quelques années aux réflexions avec l'ensemble des acteurs du territoire compétents sur ce domaine.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Il existe déjà dans les services techniques de la mairie deux fonctionnaires sensibles à cette cause et explicitement dédiés à sa mise en œuvre, l'idée est de travailler conjointement avec l'association Vélo D'vie

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de Lattre de Tassigny - Boulevard Denfert Rochereau - Avenue Victor Hugo Avenue Firino Martell - Rue de Pons

Boulevard de Paris

Rue Jean Jaurès - Boulevard de Chatenay

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous poursuivrons l'entretien et la remise en état de la voirie en y consacrant la part la plus importante de notre budget. Nous engagerons des travaux d'aménagement des avenues Victor Hugo, Paul-Firino Martell, de la place François 1er afin de fluidifier la circulation dans le cadre d'une ville apaisée. Nous mettrons aux normes les parkings Jean Monnet et Camille Godard avec la mise en place de stationnement sécurisé pour les vélos.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Les propositions retiennent toute mon attention, et je n'aime pas dire non, mais je suis plus favorable à une différenciation couleur des pistes cyclables, la séparation physique est certes souhaitable, mais nécessite des investissements financiers conséquents. Je pourrais vous dire "oui, oui," pour vous faire plaisir, mais je ne suis pas certain de disposer des ressources suffisantes, sur 6 années de mandat, pour vous donner entière satisfaction. Mais partout où cela sera aisément faisable, il faudra le faire.

Serge Lebreton

Redonner la place aux vélos et aux piétons dans le centre ville en supprimant l'usage de la voiture.

Création de parkings de covoiturage aux entrées de villes avec navette toutes les 1/2 h

Dans les quartiers matérialiser très nettement les pistes cyclables.

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous étudierons avec les services de l'agglomération l'opportunité, la faisabilité de ces réalisations avec en priorité l'Avenue Victor Hugo entre l'hôpital et la place François 1er

Action n°5

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les écoles, collèges et lycées, les centes commerciaux, les lieux culturels (cinéma, théatre...) et sportifs (piscine, stade...)

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Dans le cadre du plan mobilité de l'Agglomération, nous travaillerons afin d'avoir un maillage cohérent entre les services publics, le pôle multi-modal de la gare et le centre-ville.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous améliorerons la carthographie de cheminement sécure établi par Vélo D'Vie.

Action n°6

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Je ne peux m'engager en tant que ville. Dans le plan mobilité de l'Agglomération. A négocier

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous étudierons avec les services de l'agglomération l'opportunité, la faisabilité de ces réalisations.

Action n°7

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Je ne peux pas m'engager en tant que ville. Dans le plan mobilité de l'agglomération A négocier

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Tout est à faire !

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

C'est notre intention. Tout dépend des réseaux déjà présents qui sont peu nombreux.

Action n°8

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

A regarder avec l'agglomération qui a la compétence mais je ne peux pas m'engager en tant que ville.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous solliciterons l'accès à ce budget

Action n°9

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Sur le sujet, des plans de circulation, je suis sincèrement d'avis d'associer la population aux décisions, je ne suis pas dans le "je sais, donc je décide", sur ces sujets, redonnons la parole aux citoyens. Les réponses iront surement dans votre sens, mais elles bénéficierons également d'un soutien populaire, et cela permettra de faire de la médiation sur la question et la place du vélo dans la ville.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Cela fait partie de notre programme et réflexion globale

Action n°10

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Voir la réponse à la question suivante...

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Etudier dans ce cadre le passage de certains axes en sens unique pour libérer de l'espace routier pour les autres usagers de la route (2 roues, transports en commun, piétons)

Action n°11

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous souhaitons une ville apaisée pour partager l'espace public avec tous les modes de déplacement. Nous poursuivrons l'extension de la Zone 30 et de la Zone de rencontre en centre-ville afin de sécuriser les déplacements. Nous travaillerons sur un plan vélo en installant des boxes à vélo et des bornes pour les petites réparations dans chaque quartier.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Je suis favorable au 30kmH dans certaines portions de la ville, mais peu favorable à sa généralisation. Là encore, il faut redonner la parole aux citoyens.

Serge Lebreton

30 là où c'est accidentogène et nécessaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous allons travailler avec la police municipale pour veiller à ce respect et nous étudierons la mise en place d'équipement

spécifiques dans les zones accidentogénes prioritaires

Action n°12

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Cette mesure demandera cependant, une longue période d'apprentissage pour prévenir les risques inhérents à ces initiatives.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Pas de commentaire

Action n°13

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

À étudier au cas par cas des écoles. Mais des règles sur ce sujet sont déjà en applications

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Il s'agit d'un sujet délicat, la circulation est déjà délicate aux heures de rentrée et de sortie, inutile de rajouter des difficultés supplémentaires.

Serge Lebreton

La police veillera à ce que les entrées et sorties se passent en toute sécurité

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Après une campagne de sensibilisation auprès des écoles et des parents

Action n°14

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous mettrons aux normes les parkings Jean Monnet et Camille Godard. Nous étudierons la possibilité de stationnement de parkings enterrés en confiant la gestion à une société. Nous regarderons dès que cela est possible la création de places de stationnement, quartier par quartier, en essayant si possible, de libérer au moins sur une partie de la chaussée le stationnement sur les grands axes.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Conseils citoyens et les associations vélo

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Le stationnement pour les vélos est très déficitaire. Nous étudierons l'installation de nouveaux espaces de stationnement dédiés sous forme regroupés et habrités

Action n°15

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare SNCF de Cognac

à la gare routière (place Gambetta)

sur la place d'Armes (marché), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous souhaitons coconstruire nos politiques publiques, notamment lors de la mise en place de notre plan vélo sur la ville.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

A fond pour

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Pas de commentaire

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Action dans le plan vélo

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

C'est logique et nécessaire.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Plutôt oui. Mais à étudier si ce dispositif est le plus adapté.

Action n°17

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Annoncé dans la presse et en lien avec le plan vélo.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Logique et souhaitable.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous sensibiliserons les écoles à l'usage du vélo pour ensuite installer les équipements nécessaires.

Action n°18

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Compétence de l'Agglomération, mais nous soumettrons ces idées aux élus de l'Agglomération

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Car le PLUi est déjà en cours de finalisation

Action n°19

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous soutiendrons par une communication et des actions communes toutes les initiatives mais nous ne mettrons pas à disposition des locaux pour ces associations, car cela a un coût en terme de fonctionnement pour la collectivité. Si les associations peuvent prendre en charge les fluides et le loyer, nous discuterons des modalités de la convention avec elles

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous intégrerons les besoins de ces associations lors de nos grandes assises des Associations qui permettront de définir et valider les besoins sur le long terme de chaque Association.

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

La ville de Cognac participe déjà à des actions en faveur de l'apprentissage du vélo pour les élèves des primaires en lien avec la police Municipale. Nous continuerons à offrir les casques de vélo également. Dans le plan vélo, une action sera dédiée à l'étude et à l'implantation de stationnement vélo à proximité des écoles mais plus largement des établissements recevants du public.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Pas de commentaire

Action n°21

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

La ville fournit déjà les casques. Dans la continuité, l'objectif serait d'équiper les écoles au minimum en vélos et de créer un permis vélo

Action n°22

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

C'est envisageable sur le grand parking de l'espace 3000

Action n°23

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

J'habite en centre-ville, et je me déplace donc principalement à pied pour mes déplacements domicile-travail ou domicile-école des enfants. Nous utiliserons des véhicules propres (électriques, hybrides, vélos) pour les services de la ville et les élus afin de diminuer notre empreinte carbone.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

C'est déjà le cas ainsi que pour la plupart des membres de notre équipe. Je souhaite incarner la transition écologique qui fait déjà partie de mon quotidien

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous moderniserons les outils de production des services techniques (équipements de nettoyage). Nous utiliserons des véhicules propres (électriques, hybrides, vélos) pour les services de la ville et les élus afin de diminuer notre empreinte carbone.

La police municipale utilise déjà les vélos du printemps au début de l'automne. La ville de Cognac possède 2 vélos électriques pour les déplacements entre services.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

C'est drôle, j'y avais pensé, mais il faut regarder les ratios, mais l'idée me plait bien.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

A ce jour, pas de besoins connus. Il existe déjà 2 vélos électriques à disposition des agents.

Action n°25

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Il s'agit d'une compétence portée par Grand Cognac, mais s'ils sont d'accord, pourquoi pas, à titre expérimental et si ça marche, fonçons.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Nous devons d'abord sensibiliser le public sur ces idées.

Action n°26

Créer une "journée sans voiture".

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous avons annoncé dès le mois d'octobre notre volonté dans le périmètre suivant : place François 1er, une partie du boulevard Denfert Rochereau, le cœur de ville piéton, les quais, de faire des dimanches sans voiture avec des animations sportives, culturelle, dans ce périmètre. Notre volonté est double, permettre d'accompagner progressivement les Cognaçais à utiliser et partager l'espace public pour les vélos, piétons, trottinettes mais aussi d'animer les dimanches de juin à septembre notre ville.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Inutile, dans une ville, comme Cognac.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Tout en informant et anticipant la mise en place d'une telle journée.

Action n°27

Créer une "fête du vélo".

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Pas de commentaire

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Oui . La communication est la clé d'une transition sur les mobilités réalisée en douceur.

Action n°29

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : auprès des acteurs de la filière Cognac par exemple.

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Nous souhaitons mettre en place le forfait mobilité à l'intention de tous les agents municipaux utilisant le covoiturage ou le vélo pour les déplacements domicile-travail et engagerons le débat avec les entreprises locales pour les inciter à faire de même.

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Accompagner, faciliter, oui, mais accompagner financièrement, c'est non.

Serge Lebreton

Pas de commentaire

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

En revanche la ville de Cognac s'engagera sur un forfait mobilité pour ses agents.

Commentaires généraux

Jonathan Muñoz (Cognac en commun)

Pas de commentaire

Jean-Hubert Lelievre (En Avant Cognac)

Pas de commentaire

Serge Lebreton

L'utilisation du vélo, dans le cadre d'un plan vélo, ne pourra être efficient que s'il s'intègre dans une urbanisation maîtrisée et intégrant systématiquement les déplacements doux et non polluants. Il faut donc réinventer le centre ville qui sera, à terme, réservé aux piétons et aux vélos. Il faudra donc repenser, végétaliser, arborer toutes les voies en matérialisant une voie centrale pour les véhicules à destination des résidents, des services d'urgence et des livreurs. Pour se faire, au-delà du déplacement intra-muros aux vélos, nous mettrons en place sur les parkings de covoiturage, des vélos à disposition pour les personnes se rendant sur Cognac, mais aussi des navettes toutes les 30 minutes qui conduiront ces visiteurs en ville, afin que les véhicules n'y pénètrent pas.

Damien Bertrand (Cognac en Grand)

Notre position est claire et franche. Nous voulons plus de vélo à Cognac dans des conditions d'usage et de sécurité optimums.

Notre partenaire sur toutes les questions vélo sera Vélo d'vie en lien avec les services techniques.